



Département du Rhône
Commune de Montrottier

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

L'an **DEUX MILLE VINGT-SIX**

Le **NEUF JUILLET**

Le Conseil municipal de la commune de Montrottier dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Jean-François POISSON, Maire

Date de la convocation du Conseil municipal : **3 juillet 2026**

Etaient présents : Jean-François POISSON, Laura JOURNET, Jean-Cyrille BURDET, Bernard BOULOCHER, Bernard CHAVEROT, Marie ORINEL, Evelyne PANISSET, Vincent MAISONNEUVE, Elodie GARIN, Amélie RACLE, Thomas BONNIER, Murielle GIRARDOT, Corentin VAZEUX.

Membre absent excusé ayant donné pouvoir : Myriam RAYNARD donne pouvoir à Evelyne PANISSET.

Membre absent excusé : Maël TOULY.

Secrétaire de séance : Jean-Cyrille BURDET.

2026-49

Travaux préparatoires d'aménagement d'un square paysagé et végétalisé entre la Maison de Santé et la Maison Séniors – Acceptation de la proposition financière associée aux prestations de génie civil.

Monsieur le Maire expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le Code de la Commande Publique,

Considérant le projet d'aménagement d'un square paysagé et végétalisé entre la Maison de Santé et la Maison Séniors,

Considérant la proposition financière transmise par la SAS ENTREPRISE DUTEL, domiciliée 6, rue Hélène Boucher, ZA LES PLANCHETTES, 42110 FEURS, N° SIRET : 317 747 681 00029, portant sur la réalisation de prestations de génie civil relatives à l'exécution de travaux préparatoires d'aménagement de ce square, pour un montant de 60 305.00 € HT soit 72 366.00 € TTC,

Le Conseil municipal est informé de la proposition financière transmise par la SAS ENTREPRISE DUTEL, domiciliée 6, rue Hélène Boucher, ZA LES PLANCHETTES, 42110 FEURS, N° SIRET : 317 747 681 00029, portant sur la réalisation de prestations de génie civil relatives à l'exécution de travaux préparatoires d'aménagement d'un square paysagé et végétalisé entre la Maison de Santé et la Maison Séniors, pour un montant de 60 305.00 € HT soit 72 366.00 € TTC.

Le Conseil municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **ACCEPTE** la proposition financière transmise par la SAS ENTREPRISE DUTEL portant sur la réalisation de prestations de génie civil relatives à l'exécution de travaux préparatoires d'aménagement d'un square paysagé et végétalisé entre la Maison de Santé et la Maison Séniors pour un montant de 60 305.00 € HT soit 72 366.00 € TTC,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la proposition financière correspondante,

- **DIT** que cette dépense sera imputée à l'opération n° 100 « REQUALIFICATION CENTRE-BOURG » du budget principal 2026.
- **CHARGE** Monsieur le Maire de prendre l'ensemble des mesures administratives et comptables s'y rapportant.

**Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre**

Le Maire,

Jean-François POISSON



Le secrétaire de séance,

Jean-Cyrille BURDET

Le Maire, Jean-François POISSON, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en préfecture le :

De sa publication sur le site internet de la commune le :